



HAL
open science

Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2011, Université de Franche-Comté - UFC.
hceres-02036545

HAL Id: hceres-02036545

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036545>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : BESANCON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LI120001096

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire

Présentation de la mention

La licence mention Histoire proposée par l'Université de Franche-Comté est ancienne (XIXe siècle) et se répartie sur deux sites, Besançon et Montbéliard. Elle offre une structure disciplinaire classique et solide. Elle bénéficie d'une bonne assise dans le tissu local et territorial, renforcée par l'affichage d'un PRES avec l'Université de Bourgogne.

Depuis la rentrée 2009, les effectifs de L1 sont en voie de stabilisation, après une tendance à la déperdition.

On observe une progressivité des enseignements disciplinaires, associés à un apprentissage des méthodes de travail à l'université. En L3, il y a une articulation avec le master (dans ses 2 spécialités), notamment par la mise en place dans chaque semestre de L3 d'UE « technique de l'histoire » qui préparent les étudiants à la recherche. Un enseignement d'histoire économique et sociale est ouvert dès la L2 en rapport avec le contexte régional et la mémoire industrielle de la Franche-Comté.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	114
Nombre d'inscrits en L2	55
Nombre d'inscrits en L3	56
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	0 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	9 %
% d'abandon en L1	48 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Projet pédagogique : il s'agit d'une formation avec trois parcours ou début de spécialisation : Histoire, Histoire-Géographie et Histoire-Lettres. L'ambition affichée de cette licence est d'acquérir une culture générale historique la plus large possible (toutes les périodes, diverses aires géographiques et culturelles, principales thématiques de l'histoire), avec des compétences transversales propres à la discipline, comme la capacité à analyser des documents ou à construire un argumentaire (compétence requise et appréciée dans de nombreux concours). On observe un renforcement des travaux dirigés au détriment des cours magistraux (2/3 TD et 1/3 CM), afin de mieux encadrer les étudiants au niveau de la méthodologie universitaire.

Dispositifs d'aide à la réussite : chaque étudiant signe un contrat pédagogique détaillé par semestre (procédure un peu passive). Les tuteurs assurent des permanences hebdomadaires pour une aide personnalisée, mais il n'y a pas de dispositif d'aide à la réalisation du projet professionnel, ni de mesure pour le volume du tutorat.

L'insertion professionnelle et poursuite d'études : l'insertion professionnelle est mal renseignée. Le partenariat professionnel est trop fermé (archives, documentation). L'essentiel des débouchés se situe en poursuite d'études, master recherche en l'occurrence.

Pilotage de la mention : la licence est plutôt bien encadrée : huit professeurs (trois en section 21 et cinq en section 22 du CNU) trois MCF HDR (trois en section 22) et onze MCF. On note un déséquilibre est en défaveur de la section 21. Il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants. Le pilotage de la mention reste de ce fait encore très perfectible

- Points forts :

- Un encadrement pédagogique bien structuré qui a pour ambition de renforcer le suivi des étudiants à tous les niveaux.
- Une progressivité de la formation, avec trois parcours bien identifiés.
- Un effort réel d'ouverture vers les lycées.

- Points faibles :

- Les indicateurs sont confus, en particulier sur la répartition des effectifs entre les deux sites.
- Les débouchés professionnels sont mal identifiés. Les étudiants au sortir de la licence sont essentiellement en poursuite d'études.
- Il n'y a pas de résultats d'enquête d'évaluation, ni de chiffres sur le devenir professionnels des étudiants ou des sortants en général. On note un fort pourcentage (48 %) d'abandon au sortir de la L1.
- On peut regretter l'absence de dispositif de valorisation de la mention dans le monde du travail (secteurs public et privé). D'ailleurs, les intervenants professionnels extérieurs ont un profil plutôt restrictif (archive, bibliothèque).
- Il n'existe pas de passerelle aménagée vers d'autres mentions (seulement VAE ?).
- Il y a un faible encadrement en tutorat. Il est dommage que les UE de MTU se limitent à la L1.
- La passerelle avec la mention Géographie n'est pas mentionnée (peu de lisibilité).
- Il n'y a pas de mise à niveau (faible pourcentage de section technique, mais CPGE : 5/an), ni de dispositif spécifique pour étudiants en difficulté.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable :

- d'apporter des données chiffrées (enquêtes) pour une bonne visibilité de l'encadrement de la population étudiante (a priori taux d'abandon de 50 % environ) et sa répartition entre sites.
- de renforcer le tutorat.
- de revoir la règle de compensation par semestre et par année, sans note éliminatoire ; cette règle de compensation risque, en effet, à terme, de dévaloriser le diplôme.
- de tisser une collaboration plus étroite entre les enseignants-chercheurs et les enseignants du second degré.